Paris, le 9 mars 2015

L'INTERSYNDICALE GROUPE BPCE EST CONSTITUEE

La mobilisation des salariés est devenue inévitable !

Le constat s'impose : la baisse constante des effectifs, la charge de travail qui s'en trouve accentuée, l'accroissement des exigences d'où qu'elles émanent, la pression grandissante et incessante.., tout conduit à une dégradation alarmante des conditions de travail.

La souffrance au travail : ça suffit !

Les alertes affluent de toute part, l'épuisement guette. Nombre de nos collègues craquent ou tiennent uniquement grâce aux médicaments. Confrontés à des contraintes ingérables, souvent incompatibles - pression commerciale et exigences réglementaires - certains vont jusqu'à renoncer à l'emploi qu'ils occupent… Il arrive même que d'autres passent à l'acte dans ce qui, dramatiquement, leur apparaît comme la seule issue à un problème insoluble.

L'unité syndicale comme moyen d'action

Face à la gravité de cette situation, nous avons unanimement choisi de dépasser nos différences d'analyse ou de réflexion. Ainsi a pu naître l'intersyndicale la plus complète que le Groupe BPCE ait eu à connaître depuis sa création : **toutes les organisations syndicales, toutes les entreprises…**

Ce rassemblement sans précédent s'est constitué autour de deux thèmes : les conditions de travail et la politique de rémunération. Celle-ci, outre l'érosion sévère du pouvoir d'achat, favorise les éléments aléatoires au détriment de la part fixe du salaire. Quant à la qualité de service offerte aux clients, elle s'est dégradée : moins de temps à consacrer à chacun, vente à tout prix, etc.

Pérol : « Ces résultats et ces succès sont les vôtres ! »

Le Groupe BPCE affiche une santé resplendissante : son résultat net passe de 2,9 Md€ en 2013 à 3,1 Md€ en 2014 ! Ce n'est pas un hasard, c'est le fruit des efforts soutenus des salariés. Au prix que l'on sait...

Après s'être fendus d'une phrase de félicitation convenue, les dirigeants s'exonèrent de toute forme de reconnaissance, sauf pour eux-mêmes bien entendu. En attestent les émoluments qu'ils s'attribuent, variant de 350 000 € pour le dirigeant local « le plus mal payé » jusqu'à près de 2 M€ pour le patron de Natixis.

Interrogé par les médias sur la grogne sociale dans le Groupe BPCE, François Pérol a balayé l'argument d'un revers de main, brocardant « ces syndicats qui veulent éradiquer le système financier ». Pourtant, les attentes pressantes du personnel supposent des réponses concrètes et recevables, sans déni, sans provocation.

Face à ce constat, l'ensemble des organisations syndicales appelle les salariés du Groupe BPCE à se mobiliser pour revendiquer une politique salariale plus juste et des conditions de travail préservant leur santé.

LE 24 MARS 2015 : JOURNÉE DE GRÈVE DANS TOUTES LES ENTREPRISES DU GROUPE